

# Rapport annuel 2020 sur le Prix et la Qualité du Service



Présenté au conseil  
communautaire du 30  
Septembre 2021

# Table des Matières

Préambule .....	4
1. Présentation du service.....	5
1.1 Contractuel.....	5
1.2 Territoire et chiffres clés .....	6
2. Assainissement collectif réseaux.....	7
2.1 Réseau de collecte.....	7
2.2 Indications techniques, tarifaires et réglementaires .....	8
2.3 Partie financière .....	9
2.3.1 La facture 120 m3.....	9
2.3.2 Compte Annuel de résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE) .....	10
2.3.3 Les indicateurs financiers .....	13
3. Assainissement collectif stations d'épurations .....	16
3.1 Identification des stations d'épurations et performances réglementaires de l'année.....	16
3.2 Détail de l'année par station .....	17
3.2.1 Station d'épuration d'Alboussière.....	17
3.2.2 Station d'épuration de Ponsoye (Alboussière).....	18
3.2.3 Station d'épuration de Boffres .....	19
3.2.4 Station d'épuration de Champis.....	20
3.2.5 Station d'épuration de Saint Romain De Lerps .....	20
3.2.6 Station d'épuration de Saint Sylvestre .....	21
3.2.7 Station d'épuration du hameau de Combes (Saint Romain de Lerps) .....	21
3.2.8 Station d'épuration de Biguet (Toulaud).....	22
3.2.9 Station d'épuration de Guilherand-Granges .....	23
3.2.10 Station d'épuration de Saint Georges Les Bains.....	24
3.3 Obligations administratives.....	25
3.4 Partie financière .....	26
3.4.1 Compte Annuel de résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE) .....	26
3.4.2 Les indicateurs financiers .....	27
4. Assainissement Non Collectif .....	28
4.1 Présentation générale du service .....	28
4.2 Périmètre de la prestation et nombre d'installation par commune .....	28
4.3 Les missions du service.....	29

4.4 Récapitulatif en chiffre des missions du 01/01/2020 au 31/12/2020 .....	30
4.5 Récapitulatif en chiffre des missions du 01/01/2019 au 31/12/2020 .....	30

## Préambule

2020 est une année inédite en France comme partout dans le monde, sur le plan sanitaire, économique et social.

Cette année si particulière a nécessité une organisation différente entre la fermeture des services ou ouvertures sur des modalités inédites, annulation d'activités, mesure à prendre en compte pour l'exploitation du patrimoine réseaux et stations d'épurations ...

Dans ce contexte exceptionnel, les services de la Communauté de Communes et les délégataires SUEZ et Veolia ont tout mis en œuvre pour maintenir la continuité des activités du service.

# 1. Présentation du service

## 1.1 Contractuel

Le service Assainissement a pour missions la collecte, le transport et la dépollution des eaux usées ainsi que la collecte et le transport des eaux pluviales sur l'ensemble de la Communauté de Communes Rhône Crussol.

Le service est géré depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2019 par deux concessions attribuées à la société VEOLIA EAU pour la partie réseaux et SPANC et la société SUEZ EAU FRANCE pour la partie stations d'épuration suite à la consultation et la passation de deux marchés publics courant 2018 pour une durée de 12 ans soit jusqu'au 31 Décembre 2030.

Certains contrats précédents n'étant pas achevés ils seront intégrés par la suite aux concessions à savoir :

- La station d'épuration de Saint Georges Les Bains actuellement gérée par VEOLIA sera intégrée en gestion par SUEZ au 1<sup>er</sup> Octobre 2021.
- Le réseau de transfert des eaux usées de la commune de Charme Sur Rhône et Saint Georges Les Bains à la Station d'épuration au 1<sup>er</sup> octobre 2021 à SUEZ.
- Les réseaux d'eaux usées, unitaires et pluviales de la commune d'Alboussière au 1<sup>er</sup> Juillet 2021 intégreront la concession Réseaux.
- Les réseaux d'eaux usées, unitaires et pluviales de la commune de Saint Georges Les Bains au 15 Mars 2027 intégreront la concession Réseaux.

Le présent document présente les données globales du service Assainissement sans distinctions des différents contrats pour un raisonnement au territoire.

## 1.2 Territoire et chiffres clés

34 593 Habitants

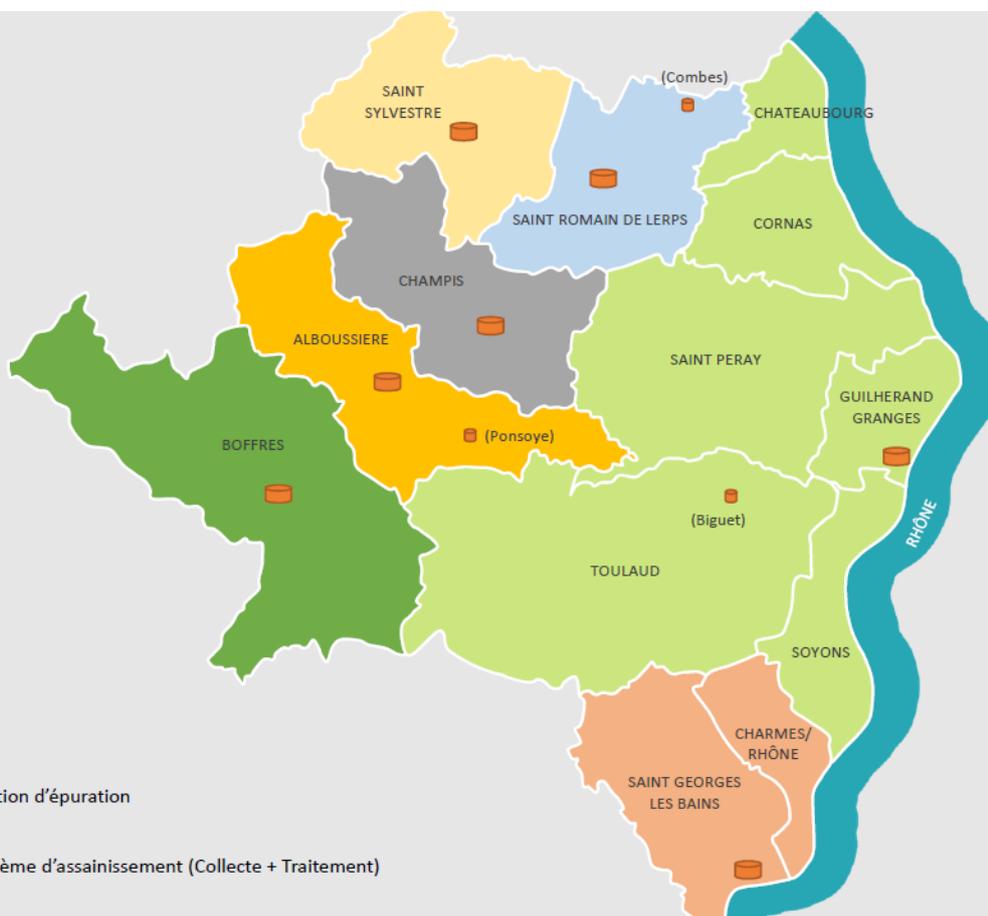
13 654 Abonnés

10 Stations d'Épurations

34 Postes Refoulements

318 Km de réseaux

1 525 522 m<sup>3</sup> traitées



## 2. Assainissement collectif réseaux

### 2.1 Réseau de collecte

#### Nombre de poste de refoulement par commune

Alboussière :	1
Boffres :	1
Champis :	0
Charmes Sur Rhone :	4
Chateaubourg :	1
Cornas :	3
Guilherand-Granges :	6
Saint Georges Les Bains :	4
Saint Péray :	5
Saint Romain De Lerps :	1
Saint Sylvestre :	1
Soyons :	5
Toulaud :	1

**33**

**Pour un bon fonctionnement des réseaux, des curages préventifs et curatifs sont nécessaires :**

Longueur de canalisations curées :

38.3 Km curés en 2020

59.7 km curés en 2019

**Longueur de canalisations inspectées :**

2.6 Km inspectés en 2020

7 Km inspectés en 2019

**Autorisations de raccordements des rejets non domestiques :**

24 établissements conventionnés : + 4 en 2020

## 2.2 Indications techniques, tarifaires et réglementaires

		Boffres,Charmes sur Rhone,Champis,Chateau bourg,Cornas,Guilheran d-Granges,Saint Péray,Saint Romain De Lerps, Saint Sylvestre, Soyons, Toulaud		Alboussière		Saint Georges Les Bains	
INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		Valeur 2019	Valeur 2020	Valeur 2019	Valeur 2020	Valeur 2019	Valeur 2020
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaires ou séparatifs	30 284	31 401	1048	1018	2287	2324
D204.0	Prix du service de l'assainissement seul au m <sup>3</sup> € TTC	2,28	2,29	2,41	2,40	2,47	2,46
INDICATEURS DE PERFORMANCE		Valeur 2019	Valeur 2020	Valeur 2019	Valeur 2020	Valeur 2019	Valeur 2020
P201.1	taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	81%	81%	69%	69%	46%	46%
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte	29	55	29	29	27	27
P203.3	Conformité de la collecte des effluents	A la charge de la police de l'eau		A la charge de la police de l'eau		A la charge de la police de l'eau	
P204.3	Conformité des équipements d'épuration	A la charge de la police de l'eau		A la charge de la police de l'eau		A la charge de la police de l'eau	
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	A la charge de la police de l'eau		A la charge de la police de l'eau		A la charge de la police de l'eau	
P207.0	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	7	3	1	0	1	0
P207.0	Montant d'abandons de créance et versements à un fond de solidarité	172 €	222 €	73 €	0 €	16 €	0 €
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100km de réseau	14,27u/100 km	14,13	0	0	0	0
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0,10%	0,17%	0	0	0	0
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	-	-	-	-	-	-
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0,72%	0,97%	1,30%	0,98%	1,11%	1,52%
P258.1	Taux de réclamations	0	0	0	0	0	0
VP068	Assiette totale de la redevance	1187639	1159226	29410	39298	43073	52563

*En rouge figurent les codes indicateurs exigibles seulement pour les rapports à examen de la CCSPL*

## 2.3 Partie financière

### 2.3.1 La facture 120 m3

	m <sup>3</sup>	Montant au 01/01/2019	Montant au 01/01/2020	N/N-1	
Boffres	Production et distribution de l'eau	120,00	309,03	297,99	-3,57%
	Part délégataire		168,63	171,99	1,99%
	Part collectivité		124,80	112,80	-9,62%
	Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)		15,60	13,20	-15,38%
	Collecte et dépollution des eaux usées	120,00	209,71	211,32	0,77%
	Part délégataire		123,94	125,56	1,31%
	Part collectivité		85,76	85,76	0,00%
	Organismes publics et TVA	120,00	91,95	91,38	-0,62%
<b>Total € TTC</b>		610,68	600,69	-1,64%	
Champis, Chateaubourg,Cornas, Saint Péray,Saint Romain, Saint Sylvestre, Soyons et Toulaud	Production et distribution de l'eau	120,00	222,58	226,51	1,77%
	Part délégataire		118,71	121,92	2,70%
	Part collectivité		96,20	96,20	0,00%
	Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)		7,67	8,39	9,39%
	Collecte et dépollution des eaux usées	120,00	209,70	211,32	0,77%
	Part délégataire		123,94	125,56	1,31%
	Part collectivité		85,76	85,76	0,00%
	Organismes publics et TVA	120,00	87,19	87,54	0,40%
<b>Total € TTC</b>		519,47	525,37	1,14%	
Charmes Sur Rhone	Production et distribution de l'eau	120,00	224,84	225,70	0,38%
	Part délégataire		145,17	121,11	-16,57%
	Part collectivité		72,00	96,20	33,61%
	Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)		7,67	8,39	9,39%
	Collecte et dépollution des eaux usées	120,00	262,03	265,08	1,16%
	Part délégataire		176,27	179,32	1,73%
	Part collectivité		85,76	85,76	0,00%
	Organismes publics et TVA	120,00	87,19	81,14	-6,94%
<b>Total € TTC</b>		574,06	571,92	-0,37%	
Guilherand-Granges	Production et distribution de l'eau	120,00	98,50	99,44	0,95%
	Part délégataire		49,15	49,89	1,51%
	Part collectivité		41,68	41,68	0,00%
	Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)		7,67	7,87	2,61%
	Collecte et dépollution des eaux usées	120,00	209,70	211,32	0,77%
	Part délégataire		123,94	125,56	1,31%
	Part collectivité		85,76	85,76	0,00%
	Organismes publics et TVA	120,00	80,37	74,30	-7,55%
<b>Total € TTC</b>		388,57	385,06	-0,90%	
Alboussière	Production et distribution de l'eau	120,00	222,58	225,70	1,40%
	Part délégataire		118,71	121,11	2,02%
	Part collectivité		96,20	96,20	0,00%
	Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)		7,67	8,39	9,39%
	Collecte et dépollution des eaux usées	120,00	202,47	203,96	0,74%
	Part délégataire		116,71	118,20	1,28%
	Part collectivité		85,76	85,76	0,00%
	Organismes publics et TVA	120,00	86,47	80,44	-6,97%
<b>Total € TTC</b>		511,52	510,10	-0,28%	
Saint Georges Les Bains	Production et distribution de l'eau	120,00	224,84	234,59	4,34%
	Part délégataire		145,17	147,00	1,26%
	Part collectivité		72,00	79,20	10,00%
	Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)		7,67	8,39	9,39%
	Collecte et dépollution des eaux usées	120,00	246,08	248,79	1,10%
	Part délégataire		160,32	163,03	1,69%
	Part collectivité		85,76	85,76	0,00%
	Organismes publics et TVA	120,00	96,13	91,76	-4,55%
<b>Total € TTC</b>		567,05	575,14	1,43%	

## 2.3.2 Compte Annuel de résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE)

### Saint Georges Les Bains

**Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation**  
Année 2020  
(en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: B6741 - RHONE CRUSSOL CC(ST GEORGES LES B) Assainissement

LIBELLE	2019	2020	Ecart %
<b>PRODUITS</b>	<b>53 817</b>	<b>59 632</b>	<b>10.81 %</b>
Exploitation du service	18 572	21 660	
Collectivités et autres organismes publics	35 132	37 860	
Produits accessoires	113	111	
<b>CHARGES</b>	<b>46 891</b>	<b>54 470</b>	<b>16.16 %</b>
Personnel	4 918	4 082	
Energie électrique	- 1 871	2 340	
Sous-traitance, matières et fournitures	2 021	4 028	
Impôts locaux et taxes	288	320	
Autres dépenses d'exploitation	2 047	2 099	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	230	180	
<i>engins et véhicules</i>	421	286	
<i>Informatique</i>	678	798	
<i>assurances</i>	148	261	
<i>locaux</i>	502	503	
<i>autres</i>	- 33	- 24	
Redevances contractuelles	1 000	1 000	
Contribution des services centraux et recherche	543	305	
Collectivités et autres organismes publics	35 132	37 860	
Charges relatives aux renouvellements	2 375	2 252	
<i>pour garantie de continuité du service</i>	2 375	2 252	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	440	185	
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>6 926</b>	<b>5 162</b>	<b>-25.47 %</b>
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	2 309	1 445	
<b>RESULTAT</b>	<b>4 617</b>	<b>3 717</b>	<b>-19.49 %</b>

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2008

3/18/2021

**Etat détaillé des produits (1)**  
Année 2020

Collectivité: B6741 - RHONE CRUSSOL CC(ST GEORGES LES B) Assainissement

LIBELLE	2019	2020	Ecart %
Recettes liées à la facturation du service	18 572	21 660	16.63 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	18 601	21 045	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	- 29	616	
<b>Exploitation du service</b>	<b>18 572</b>	<b>21 660</b>	<b>16.63 %</b>
Produits : part de la collectivité contractante	28 820	29 875	3.66 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	28 314	29 654	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	506	222	
Redevance Modernisation réseau	6 313	7 985	26.40 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	6 528	7 684	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	- 216	302	
<b>Collectivités et autres organismes publics</b>	<b>35 132</b>	<b>37 860</b>	<b>7.77 %</b>
<b>Produits accessoires</b>	<b>113</b>	<b>111</b>	<b>-1.77 %</b>

(1) Cette page contient le détail de la première ligne du CARE (produits hors TVA).

3/18/21

## Alboussière

### Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation Année 2020 (en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: B7901 - ALBOUSSIÈRE

Assainissement

LIBELLE	2019	2020	Ecart %
<b>PRODUITS</b>	<b>50 698</b>	<b>55 171</b>	<b>8.82 %</b>
Exploitation du service	21 043	24 676	
Collectivités et autres organismes publics	29 580	30 404	
Produits accessoires	96	91	
<b>CHARGES</b>	<b>44 169</b>	<b>44 032</b>	<b>-0.31 %</b>
Personnel	4 328	5 145	
Energie électrique	2 498	1 870	
Sous-traitance, matières et fournitures	1 601	347	
Impôts locaux et taxes	343	382	
Autres dépenses d'exploitation	2 127	2 027	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	268	229	
<i>engins et véhicules</i>	310	383	
<i>informatique</i>	809	951	
<i>assurances</i>	177	311	
<i>locaux</i>	678	710	
<i>autres</i>	- 116	- 557	
Contribution des services centraux et recherche	648	364	
Collectivités et autres organismes publics	29 580	30 404	
Charges relatives aux renouvellements	2 972	3 024	
<i>fonds contractuel ( renouvellements )</i>	2 972	3 024	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	94	469	
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>6 530</b>	<b>11 139</b>	<b>NS</b>
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	2 176	3 119	
<b>RESULTAT</b>	<b>4 353</b>	<b>8 020</b>	<b>NS</b>

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2008

3/18/2021

### Etat détaillé des produits (1) Année 2020

Collectivité: B7901 - ALBOUSSIÈRE

Assainissement

LIBELLE	2019	2020	Ecart %
Recettes liées à la facturation du service	17 691	21 187	19.76 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	17 486	20 373	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	205	814	
Autres recettes liées à l'exploitation du service	3 352	3 489	4.09 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	3 352	3 489	
<b>Exploitation du service</b>	<b>21 043</b>	<b>24 676</b>	<b>17.26 %</b>
Produits : part de la collectivité contractante	24 964	24 227	-2.95 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	28 715	25 144	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	- 3 751	- 917	
Redevance Modernisation réseau	4 596	6 176	34.38 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	4 571	5 756	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	25	420	
<b>Collectivités et autres organismes publics</b>	<b>29 560</b>	<b>30 404</b>	<b>2.86 %</b>
<b>Produits accessoires</b>	<b>96</b>	<b>91</b>	<b>-5.21 %</b>

(1) Cette page contient le détail de la première ligne du CARE (produits hors TVA).

3/18/21

**Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation**  
**Année 2020**  
 (en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: BZ391 - RHONE CRUSSOL CC		Assainissement	
LIBELLE	2019	2020	Ecart %
<b>PRODUITS</b>	<b>1 724 768</b>	<b>1 581 211</b>	<b>-8.32 %</b>
Exploitation du service	584 899	723 932	
Collectivités et autres organismes publics	1 014 802	727 169	
Travaux attribués à titre exclusif	122 272	99 982	
Produits accessoires	2 795	30 129	
<b>CHARGES</b>	<b>1 821 386</b>	<b>1 532 319</b>	<b>-15.87 %</b>
Personnel	180 655	214 413	
Energie électrique	16 773	11 502	
Sous-traitance, matières et fournitures	213 960	171 964	
Impôts locaux et taxes	9 020	11 082	
Autres dépenses d'exploitation	81 518	92 096	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	7 980	23 420	
<i>engins et véhicules</i>	15 540	15 064	
<i>informatique</i>	31 211	31 000	
<i>assurances</i>	4 066	0 354	
<i>locaux</i>	18 749	20 001	
<i>autres</i>	3 376	- 0 334	
Frais de contrôle	12 167	12 340	
Redevances contractuelles	9 372	9 588	
Contribution des services centraux et recherche	17 061	10 592	
Collectivités et autres organismes publics	1 014 802	727 169	
Charges relatives aux renouvellements	250 940	255 517	
<i>fonds contractuel ( renouvellements )</i>	250 940	255 517	
Charges relatives aux investissements	10 333	11 185	
<i>programme contractuel ( investissements )</i>	333	1 009	
<i>fonds contractuel ( investissements )</i>	10 000	10 177	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	4 789	4 869	
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>- 96 618</b>	<b>48 893</b>	<b>NS</b>
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	0	13 691	
<b>RESULTAT</b>	<b>- 96 619</b>	<b>35 203</b>	<b>NS</b>

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

3/18/2021

**Etat détaillé des produits (1)**  
**Année 2020**

Collectivité: BZ391 - RHONE CRUSSOL CC Assainissement

LIBELLE	2019	2020	Ecart %
Recettes liées à la facturation du service	524 899	662 844	26.28 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	439 873	713 348	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	85 026	- 50 504	
Autres recettes liées à l'exploitation du service	50 000	50 911	1.82 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	50 000	50 911	
Dotations au fond contractuel	10 000	10 177	1.77 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	10 000	10 177	
<b>Exploitation du service</b>	<b>584 899</b>	<b>723 932</b>	<b>23.77 %</b>
Produits : part de la collectivité contractante	882 218	567 914	-34.13 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	788 626	813 029	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	73 592	- 245 115	
Redevance Modernisation réseau	152 584	159 255	4.37 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	117 463	198 585	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	35 121	- 39 330	
<b>Collectivités et autres organismes publics</b>	<b>1 014 802</b>	<b>727 169</b>	<b>-28.34 %</b>
<b>Produits des travaux attribués à titre exclusif</b>	<b>122 272</b>	<b>99 982</b>	<b>-18.23 %</b>
<b>Produits accessoires</b>	<b>2 795</b>	<b>30 129</b>	<b>NS</b>

(1) Cette page contient le détail de la première ligne du CARE (produits hors TVA).

3/18/21

### 2.3.3 Les indicateurs financiers

#### **Les produits**

##### **La redevance d'assainissement :**

En application des contrats d'affermage et de concession, VEOLIA (CGE) société fermière, recouvre à partir de la facturation de l'eau potable, la redevance d'assainissement (part collective) pour le compte de la Communauté de Communes Rhône Crussol.

Celle-ci a rapporté à la Communauté de communes, 868 496.36 € en 2020.

**Les taxes de raccordement (PRE/PAC) : 196 484€ recouverts.**

#### **La dette**

La Communauté de communes supporte la charge des emprunts contractés par les communes pour leur service d'assainissement, ainsi que la charge de l'emprunt conclu par elle-même.

→ Annuité 2020 de l'emprunt Communauté de communes : 619 627.39 € (184 680.46 € d'intérêts et 434 946.93 € de capital)

#### **Les amortissements des immobilisations et des subventions correspondantes**

Les Amortissements des immobilisations et des subventions transférables : 713 426.08 €

#### **Participation aux charges de fonctionnement supportées par le Budget principal**

Le service de l'assainissement ne dispose pas de moyens techniques et administratifs propres, il utilise ceux du service général.

En 2010, il a été décidé que les budgets annexes d'assainissement (affermage et régie) rembourseront au budget principal les frais de fonctionnement (frais généraux et de personnel) correspondants au service de l'assainissement.

Montant 2020 de cette participation : 102 241.26 € pour le budget affermage d'assainissement.

## Les travaux communautaires

Communes	Travaux	Montant en € TTC
Saint Georges Les Bains	Assainissement Grand Garay	171 914,73
	Assainissement Saint Marcel maitrise d'Œuvre	2 741,18
Saint Péray	chemin d'Amourdedieu	119 165,78
Toulaud - Saint Péray	Mise à la côte tampons RD 279	5 918,40
<b>TOTAL DES TRAVAUX POUR L'ANNEE 2020</b>		<b>299 740,09</b>

Travaux programmés 2021 ou restes à payer : 604 604,35 € (dont RAR 166 336,96 €)

Communes	Travaux	Montant en € TTC
CCRC	RSDE 2 (recherche micropolluants)	18 600
Champis	Assainissement la Batie	138 828
Guilherand-Granges	Extension chemin des claux	21 600
Saint Georges Les Bains	Assainissement route de St Marcel - rue des êtrés	333 086,88
	Maitrise d'Œuvre route de St Marcel	15 858,82

### Les travaux concessifs

Conformément au contrat de concession, une enveloppe de 200 000 € HT (240 000 TTC) annuelle est budgétée par VEOLIA afin de procéder à des travaux de réhabilitation et de renouvellement des canalisations, branchements et regards à des fins d'amélioration patrimoniale des réseaux. Si le montant n'est pas atteint dans l'année il est reporté sur l'année suivante.

Communes	Travaux	Montant en € TTC
Guilherand-Granges	Reprise réseau rue Anatole France	106 791,84
Saint Péray	Reprise réseau Avenue Victor Tassini	119 358
<b>TOTAL DES TRAVAUX POUR L'ANNEE 2020</b>		<b>226 149,84</b>

### 3. Assainissement collectif stations d'épurations

#### 3.1 Identification des stations dépurations et performances réglementaires de l'année

STEP	TYPE	CAPACITE Eq. Hab	ANNEE CONSTRUCTION	PERFORMANCE REGLEMENTAIRE					
				RENDEMENT MINIMUM			RENDEMENT OBTENU		
				DBO5	DCO	MES	DBO5	DCO	MES
Alboussière	Filtres plantés de roseaux	1 500	2008	60%	60%	50%	98%	98%	99%
Ponsoye	Filtres plantés de roseaux	65	2015	60%	60%	50%	99%	97%	98%
Boffres	Lagunage	800	1979	60%	60%	50%	97%	74%	86%
Champis	Filtres plantés de roseaux	287	2010 - 2017	60%	60%	50%	95%	92%	99%
Guilherand Granges	Boues activées	32 900	2004	80%	75%	90%	98%	97%	98%
Saint Romain de Lerps	Lit bactérien	600	1992	60%	60%	50%	97%	89%	95%
Saint Sylvestre	Filtres plantés de roseaux	210	2011	60%	60%	50%	98%	94%	89%
Hameau de Combes	Filtres plantés de roseaux	120	2012	60%	60%	50%	99%	96%	99%
Biguet	Filtre à sable drainé	40	2008	-	-	-	-	-	-
St Georges Les Bains	Boues activées	6000	2004	70%	75%	90%	99%	97%	99%

**Tous les systèmes de traitement répondent aux exigences épuratoires réglementaires**

## 3.2 Détail de l'année par station

En 2020, 1 525 522 m<sup>3</sup> d'eaux usées ont été traitées par les différents systèmes d'assainissement, ce qui représente une baisse de 2.1% par rapport à l'année précédente. Cette baisse est directement liée à la baisse de la pluviométrie enregistrée.

La quantité d'énergie consommée pour traiter cette pollution a été de 1 080 421 kWh en baisse de 2.7 % par rapport à 2019.

### 3.2.1 Station d'épuration d'Alboussière



Le volume collecté, estimé en fonction du volume de bûchée d'alimentation du premier étage, est de 45 108m<sup>3</sup> pour l'année soit un taux de charge hydraulique de 55%.

Aucune extraction de boues n'a eu lieu, ces dernières sont stockées et minéralisées en surface des filtres. La hauteur des boues est d'environ 18 cm et nécessitera un curage d'ici 2025.

La STEP est très sensible aux eaux claires parasites comme le montre le bilan du SATESE effectué le 12 Février 2020.

### 3.2.2 Station d'épuration de Ponsoye (Alboussière)



Le volume collecté, estimé en fonction du volume de bâchée, est de 1 040 m<sup>3</sup> pour l'année soit un taux de charge hydraulique de 27%.

La STEP est très sensible aux eaux claires parasites.

Le bilan du SATESE réalisé le 12 février 2020 fait état d'une bonne exploitation du site.

La hauteur de boues sur le premier étage de roseaux est insignifiante et ne devrait pas nécessiter de curage avant plusieurs années.

### 3.2.3 Station d'épuration de Boffres



Dans le cadre du contrat, la station d'épuration a été équipée d'une mesure de débit. Fin 2019, le canal d'entrée a été aménagé et doté d'un radar pour le comptage des effluents. Courant 2020 un appareil SOFREL a complété le dispositif pour l'enregistrement et la consultation des données

Le réseau de collecte est très sensible aux eaux claires parasites.

Le bilan du SATESE du 16 Septembre 2020 donne une mesure de 28 m<sup>3</sup> enregistrée sur 24h alors que le débit nominal est de 120m<sup>3</sup>/j (soit 23% de la capacité de la station).

Lors de ce même bilan, le taux de charge organique était de 17%.

D'importants travaux ont été réalisés par une entreprise de la commune pour traiter en amont du rejet au réseau public les effluents de son activité.

Grâce à cet investissement et à la vidange complète des boues des bassins l'année précédente, la station satisfait aux normes de rejets

### 3.2.4 Station d'épuration de Champis



Le volume collecté, estimé en fonction du volume de bâchée, est de 11 761 m<sup>3</sup> pour l'année.

Grâce aux travaux d'agrandissement des lits de roseaux en 2018, le taux de charge hydraulique a diminué de 86% en 2019 et 74% en 2020. Le réseau de collecte reste toutefois très sensible aux eaux claires parasites.

Le bilan réglementaire du SATESE du 13 mai 2020 fait état d'un rejet limpide et de très bonne qualité d'après les analyses. Le taux de charge hydraulique était de 62%, celui de la charge organique était de 9 %.

La hauteur de boue sur le premier étage est de 15 cm sur deux des trois lits de roseaux. Le curage sera à prévoir avant 2025.

### 3.2.5 Station d'épuration de Saint Romain De Lerps



Le volume annuel reçu est estimé par rapport aux temps de fonctionnement des pompes relevage.

15 540 m<sup>3</sup> ont été traités en 2020 soit un taux de charge hydraulique de 47%. Le réseau de collecte est très sensible aux eaux claires parasites.

Le bilan réglementaire réalisé par le SATESE le 19 Aout 2020 fait état d'un rejet qui satisfait à la réglementation. Le taux de charge organique était de 41%.

### 3.2.6 Station d'épuration de Saint Sylvestre



Le volume collecté est estimé en fonction du volume de b ch e d'alimentation du premier  tage.

3 893 m<sup>3</sup> ont  t  trait  en 2020 soit un taux de charge hydraulique de 33%.

Le bilan r glementaire du SATESE du 13 Mai 2020 fait  tat d'un rejet d'une bonne qualit . Le taux de charge organique  tait de 25%. De ce fait, la hauteur de boue sur le premier  tage de roseaux est insignifiante et ne devrait pas engendrer de curage d'ici plusieurs ann es.

Le r seau de collecte n'est pas sensible aux eaux parasites d'infiltration.

### 3.2.7 Station d' puration du hameau de Combes (Saint Romain de Lerps)



Le volume collect  est estim  en fonction du volume de b ch e d'alimentation du premier  tage.

1 970 m<sup>3</sup> ont  t  trait  en 2020 soit un taux de charge hydraulique de 30 %.

Le r seau de collecte reste toutefois tr s sensible aux eaux claires parasites.

Le bilan r glementaire du SATESE du 19 Juin 2020 fait  tat d'un taux de charge organique de 14%. De ce fait, la hauteur de boue sur le premier  tage de roseaux est insignifiante et ne devrait pas engendrer de curage d'ici plusieurs ann es.

### 3.2.8 Station d'épuration de Biguet (Toulaud)



Le volume collecté est estimé en fonction du volume de bûchée d'alimentation du filtre à sable.

405 m<sup>3</sup> ont été traité en 2020 soit un taux de charge hydraulique de 18%.

Le bilan réglementaire réalisé par le SATESE le 19 août 2020 n'a pas permis d'effectuer des mesures fiables puisque seulement un mètre cube par jour transite dans la STEP.

Le taux d'envasement de la fosse est de l'ordre de 45%. Cela nécessitera d'extraire une partie des boues courant 2021.

### 3.2.9 Station d'épuration de Guilherand-Granges



En 2020, les volumes collectés diminuent de 6.1% par rapport à 2019.

Le taux de charge hydraulique moyen annuel est de 59%, soit 3 217m<sup>3</sup>/j.

Le percentile 95% de la station sur les 5 dernières années passe à 100% de la capacité de traitement (5 429 m<sup>3</sup>/j), il est donc en baisse par rapport aux trois dernières années (106% en 2019, 105% en 2018, 108% en 2017) mais demeure élevé. Il témoigne de l'intrusion d'eaux claires parasites.

Aucun déversement d'eaux usées n'a eu lieu en tête de station par temps sec en 2020. Par temps de pluie, un certain nombre de déversements est à noter sur les Combes et Sadi Carnot. Ces 2 DO ont ainsi déversé 1 539m<sup>3</sup> au milieu naturel pour un volume entrant à la station d'épuration de 1 175 897 m<sup>3</sup> soit 0.1%.

52 bilans 24h sont réalisés dans l'année soit un par semaine.

La charge polluante de la station est stable. Le taux de saturation moyen organique est de 52%. La station garde ainsi une bonne marge de capacité de traitement.

La station est 100% conforme et les rendements sont excellents.

Les boues sont parfaitement conformes et 1 766 Tonnes ont été évacuées et traitées en centre de compostage.

L'arrêté préfectoral n°2002-339-17 de rejet de la station d'épuration arrivait à échéance au 5 décembre 2017. Une demande de prolongation pour 15 ans a été réalisée avec la transmission d'un porté à connaissance à la DREAL qui assure le rôle de Police de l'Eau. Une note complémentaire a été réalisée en Janvier 2018. Au vu des travaux d'extension et de raccordement des communes limitrophes, la DREAL impose un nouveau dossier d'autorisation environnementale.

Ce dossier a été réalisé est transmis à la DREAL courant de l'année 2019. Une demande de complément par la Police de L'eau a été faite. Des échanges réguliers ont lieu avec la DREAL afin de satisfaire aux demandes et ainsi obtenir un nouvel arrêté préfectoral.

### 3.2.10 Station d'épuration de Saint Georges Les Bains



Le volume annuel entrant enregistré est de 199 021 m<sup>3</sup>.

Aucun déversement au milieu naturel en tête de station n'a été constaté.

Sur les douze bilans réalisés, La charge moyenne annuelle entrante est de 147kg de DBO5 soit 40.9% de la charge nominal de la station. Il n'y a eu aucune non-conformité sur les bilans réalisés.

La quantité de boues produites en 2020 est de 37.9 tonnes de matières sèches.

A partir du mois de mars et en raison du COVID les boues ne sont plus compostées sur site mais envoyées en plateforme de compostage.

### 3.3 Obligations administratives

Le manuel d'autosurveillance de l'agglomération d'assainissement de Guilhaum Granges (Réseaux + STEP) a été transmis, en mai 2017, au service de l'Etat (DREAL) pour validation. Une relance a été faite en novembre 2017. Une nouvelle version suite aux remarques a été transmise fin d'année 2019.

A la suite de ces modifications le manuel a été validé et signé par l'ensemble des parties (CCRC, Délégués, Agence de l'Eau et DREAL) durant l'été 2020.

Pour rappel, les exploitants (Réseaux – STEP) ainsi que la CCRC travaillent sur le manuel depuis 2013 avec de nombreux aller-retours entre la CCRC, la DREAL et l'Agence de l'Eau. L'évolution régulière de la trame du manuel impose des remaniements dans sa rédaction.

Le manuel d'autosurveillance de l'agglomération d'assainissement de Saint Georges Les Bains (réseaux + STEP) a été transmis courant de l'année au service de l'Etat (DREAL) pour validation.

Il a été validé et signé par l'ensemble des parties (CCRC, Délégués, Agence de l'Eau et DREAL) dans l'année.

La rédaction des cahiers de vie (équivalent du manuel d'autosurveillance pour les petites STEP) a été initiée en décembre 2017. Ils ont été actualisés et transmis en 2020.

Pour rappel, ces productions documentaires (manuel d'autosurveillance et cahiers de vie) sont des obligations réglementaires.

## 3.4 Partie financière

### 3.4.1 Compte Annuel de résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE)

#### Contrat CCRC SUEZ

en milliers d'euros	2019	2020	Ecart en %
<b>PRODUITS</b>	<b>632,53</b>	<b>1 037,43</b>	<b>64,0%</b>
Exploitation du service	632,00	655,18	
Collectivités et autres organismes publics	0,00	360,83	
Travaux attribués à titre exclusif	0,53	0,00	
Produits accessoires	0,00	21,42	
<b>CHARGES</b>	<b>651,67</b>	<b>1 098,85</b>	<b>68,6%</b>
Personnel	166,72	218,63	
Energie électrique	54,76	78,69	
Produits de traitement	11,88	20,89	
Analyses	6,38	10,28	
Sous-traitance, matières et fournitures	204,89	204,03	
Impôts locaux et taxes	11,29	11,72	
Autres dépenses d'exploitation, dont :	75,67	65,61	
• télécommunication, postes et télégestion	1,06	1,84	
• engins et véhicules	13,73	18,66	
• informatique	13,18	17,94	
• assurance	2,65	2,47	
• locaux	9,99	10,67	
Frais de contrôle	0,00	5,55	
Contribution des services centraux et recherche	20,87	22,33	
Collectivités et autres organismes publics	0,00	360,83	
Charges relatives aux renouvellements			
• pour garantie de continuité du service	14,90	15,12	
• fonds contractuel	59,60	60,49	
Charges relatives aux investissements			
• programme contractuel	19,32	19,61	
Charges relatives aux investissements du domaine privé	5,39	5,09	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	0,00	0,00	
Rémunération du besoin en fonds de roulement	0,01	0,00	
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>-19,14</b>	<b>-61,42</b>	<b>-220,8%</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>-19,14</b>	<b>-61,42</b>	<b>-220,8%</b>

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

Les résultats négatifs s'expliquent notamment par des investissements contractuels important en début de contrat.

### 3.4.2 Les indicateurs financiers

#### **Les produits**

L'essentiel des ressources du service est assuré par la redevance d'assainissement, qui comporte une part fixe par branchement et une part proportionnelle au volume d'eau consommée.

Budget station d'épuration :

La prime d'épuration (versée par l'Agence de l'Eau) : 112 804.47 €.

La redevance assainissement (part traitement) : 387 390.64€.

#### **La dette**

La Communauté de Communes assume le remboursement des emprunts transférés par les communes, et des emprunts qu'elle a elle-même contractés.

Budget station d'épuration :

L'annuité 2020 a été de 212 620.53 € (103 962.91 € d'intérêts et 108 120.93 € de capital).

#### **Les amortissements des immobilisations et des subventions correspondantes**

Les Amortissements des immobilisations et des subventions transférables : 134 165.53 €

## 4. Assainissement Non Collectif

### 4.1 Présentation générale du service

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le SPANC – Service Public d’Assainissement Non Collectif – est géré intégralement par Veolia dans le cadre du contrat de concession pour une durée de 12 ans soit jusqu’au 31 Décembre 2030.

### 4.2 Périmètre de la prestation et nombre d’installation par commune



### 4.3 Les missions du service

#### **Missions du service**

Les principales missions sont :

- De réaliser le contrôle de conception et de réalisation des installations neuves.
- De réaliser le contrôle de conception et de réalisation des installations existantes dans le cas des réhabilitations.
- De réaliser les diagnostics puis le contrôle périodique de bon fonctionnement des installations existantes,
- De gérer les relations entre le service et les usagers.

La réalisation de ces missions relève des prescriptions réglementaires en vigueur, notamment :

- Code de la santé publique \_article L 1331-11
- Code général des collectivités territoriales \_article 2224-8-III
- La loi LEMA du 30 décembre 2006
- Les arrêtés du 7 septembre 2009 modifiés par les arrêtés de Mars et Avril 2012

#### 4.4 Récapitulatif en chiffre des missions du 01/01/2020 au 31/12/2020

Mission contrôle SPANC	ALBOUSSIÈRE	BOFFRES	CHAMPIS	CHARMES	CHATEAUBOURG	CORNAS	GG	ST GEORGES LES BAINS	ST PERAY	ST ROMAIN DE LERPS	ST SYLVESTRE	SOYONS	TOULAUD	Total
DIAG de bon fonctionnement	0	0	0	80	0	0	0	76	1	0	0	0	0	157
DIAG VENTE	3	5	3	6	1	4	0	9	12	4	6	0	5	58
INSTRUCTION PC / REHAB	3	5	3	17	4	1	0	12	11	5	4	3	1	69
CONTRÔLE DE REALISATION PC	2	0	0	3	1	0	0	6	9	0	2	0	0	23
CONTRÔLE DE REALISATION REHAB	0	2	1	4	0	0		3	4	2	1	3	1	21
Total	8	12	7	110	6	5	0	106	37	11	13	6	7	328

#### 4.5 Récapitulatif en chiffre des missions du 01/01/2019 au 31/12/2020

Type de contrôle	ALBOUSSIÈRE	BOFFRES	CHAMPIS	CHARMES SUR RHONE	CHATEAUBOURG	CORNAS	GG	ST GEORGES LES BAINS	SAINT PERAY	SAINT ROMAIN DE LERPS	SAINT SYLVESTRE	SOYONS	TOULAUD	Total
DIAG de bon fonctionnement	0	0	0	89	0	0	0	82	1	0	0	0	0	172
DIAG VENTE	5	11	11	15	1	9	0	16	21	6	9	1	8	113
INSTRUCTION PC / REHAB	5	8	5	24	6	2	0	23	24	14	8	4	6	129
CONTRÔLE DE REALISATION PC / REHAB	7	4	3	12	1	1	0	17	24	9	4	4	11	97
Total	17	23	19	140	8	12	0	138	70	29	21	9	25	511